

Ouverture d'une épicerie pas comme les autres

Après plusieurs années de travail, de réflexion et d'études de faisabilité, Epi'sol Pessac, la première épicerie solidaire de la commune, ouvre enfin ses portes à Pessac-centre.

Portée par l'association éponyme, avec l'aide financière (20 000 €) et technique du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), cette épicerie, dont le projet a été soutenu dès son élection par la nouvelle équipe municipale et en particulier par Patricia Gau, adjointe au Maire déléguée aux solidarités et à la santé et vice-présidente du CCAS, est ouverte à tous sur le principe de la solidarité, afin que chacun ait accès à une alimentation de qualité. L'offre de produits est la même pour tous : fruits et légumes, conserves, épicerie sèche et sucrée, produits laitiers, produits d'hygiène et d'entretien, mais aussi produits locaux et produits éco-responsables, dont des produits bio et des produits proposés en vrac afin de limiter les emballages. La différence se fait en caisse : les clients-adhérents solidaires règlent le prix affiché alors que les clients-adhérents accompagnés par les organismes sociaux

bénéficient d'une remise. « Le principe de l'adhésion est essentiel. Il marque l'engagement de chacun dans cette démarche solidaire. En poussant la porte d'Epi'sol, chaque Pessacais devient consommateur, d'autant qu'au-delà du simple achat qui permet d'aider les autres, chacun est invité à donner de son temps en devenant bénévole » explique Jean-Pierre Bourdeau, président de l'association. L'épicerie est en effet tenue par une vingtaine de bénévoles qui, pilotés par une chargée de mission salariée, assurent des permanences. La volonté est aussi de faire d'Epi'sol un lieu convivial où l'on peut prendre le temps de boire un café, de discuter, de s'informer, voire même si on le souhaite de participer à des ateliers. « Nous aimerions développer des actions



collectives d'information et de prévention sur l'alimentation, la nutrition, mais aussi le bien-être, la santé et l'esthétique. En somme, sur tout ce qui permet de développer l'estime de soi et de redevenir acteur de sa vie » ajoute Patricia Gau. ■

► Plus d'infos

Epi'sol Pessac
8, place Germaine Tillion
www.episolpessac.org

Lutte contre l'isolement des personnes âgées

Signature de la Charte Monalisa



Mise en place à l'échelle nationale, Monalisa est une démarche de mobilisation contre l'isolement des personnes âgées, qui encourage la participation des citoyens et des acteurs locaux volontaires. « 1,2 million de personnes de 75 ans et plus souffrent d'isolement aujourd'hui en France. Il y en aura plus de 4 millions dans les années à venir. Pessac n'y échappe pas. Rejoindre cette mobilisation est une volonté forte de la Ville » explique Karine Peres, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et au vieillissement réussi. La difficulté est néanmoins d'arriver à identifier les personnes qui se trouvent dans cette situation. Pour cela, une solution est de fédérer tous ceux qui gravitent autour d'elles (professionnels de santé, auxiliaires de vie, bailleurs sociaux, voisins, etc.) et de croiser leurs informations. « C'est une démarche de coopération, qui permet la mobilisation de tous les partenaires

pour la mise en place d'actions ciblées » explique Patricia Gau, adjointe au Maire déléguée aux solidarités et à la santé. En signant son adhésion à la Charte Monalisa le 24 mai dernier, le CCAS s'est engagé à fédérer les actions mises en place par tous les partenaires réunis dans une équipe citoyenne ouverte à tous. Dans un premier temps, l'idée est de proposer aux personnes concernées des actions à leur domicile, afin de les mettre en confiance et de progressivement les amener à sortir de chez elles pour participer à des activités plus collectives. ■

> Toute personne désireuse de s'investir bénévolement au sein de l'équipe citoyenne est invitée à contacter l'Espace seniors au 05 57 93 67 49 - senior@mairie-pessac.fr

Maintenir les personnes âgées à domicile

Tel est l'objectif de la convention de partenariat signée entre le CCAS et la CARSAT, caisse de retraite relevant du régime des salariés, afin de développer des réponses locales adaptées aux enjeux de prévention autour de la préservation de l'autonomie, de l'éducation, de la santé et du lien social. Pour ce faire, la CARSAT s'engage à cofinancer des actions individuelles ou collectives destinées aux seniors autour de thèmes clés tels que la prévention-santé, l'habitat et la solidarité : des séances d'activité physique (collectives ou à domicile) ; des expérimentations d'équipement domotique ; des visites de convivialité ; des ateliers thématiques nutrition, mémoire et bien-être afin de favoriser le « bien vieillir » ; mais aussi des temps festifs et de proximité pour lutter contre l'isolement. ■

Nouvelle saison culturelle

C'est reparti pour une nouvelle saison culturelle, avec une trentaine de représentations : théâtre, danse, musique du monde et classique... La programmation s'annonce éclectique, avec un accent particulier mis sur la voix. Lancement le 24 septembre avec une soirée d'ouverture au Pôle culturel de Camponac et un spectacle gratuit. La Ville souhaite étoffer son offre culturelle autour de la chanson, afin que cette dernière devienne l'un des marqueurs identitaires de Pessac. Pour cette nouvelle saison, il a donc été choisi de proposer plus de spectacles autour de la voix. Quatre concerts sont d'ores et déjà programmés. Pour les amoureux de la chanson, la Ville propose un Pass'voix permettant de bénéficier de tarifs préférentiels pour ces concerts et d'être informés en avant-première de l'actualité chanson et voix à Pessac. Des spectacles pour



les plus petits sont aussi proposés. Pour en savoir plus, le programme de la saison culturelle est au Kiosque culture & tourisme ou téléchargeable sur pessac.fr. ■

► Plus d'infos

Kiosque culture & tourisme

21, place de la V^e République

05 57 93 65 40 – kiosque@mairie-pessac.fr

La billetterie en ligne est ouverte !

Pour faciliter vos achats de billets, la Ville a ouvert une billetterie en ligne avec un système de paiement sécurisé depuis son site Internet. Informations et photos à l'appui, vous pouvez désormais réserver tranquillement vos places depuis chez vous. Une fois votre achat effectué, il ne vous reste plus qu'à imprimer vos billets. Attention : les personnes bénéficiant de tarifs réduits devront apporter la preuve de leurs statuts le jour du spectacle. Plus d'informations sur www.pessac.fr

De nouveaux aménagements au Stade nautique

Ouvert depuis septembre 1992, le Stade nautique évolue aujourd'hui vers une nouvelle gestion en Délégation de Service Public, assurée par Equalia pour les quinze années à venir.



En matière de développement du lien social au sein des collectivités et de l'appréhension des enjeux territoriaux, le Stade nautique va profiter de l'expertise et de

proposées au public sont élargies dès le mois de septembre. Les activités aquatiques de loisirs sont maintenues et complétées par de nouveaux créneaux et de nouvelles activités. Le nouvel espace dédié à la forme sera disponible dès le début de l'année 2017 !

La qualité et la diversité des prestations proposées répondent ainsi à un large éventail de besoins sportifs et éducatifs. Une reconfiguration des services de réservation et d'abonnement et le paiement en ligne vont permettre d'offrir un service plus adapté aux demandes actuelles. ■

► Plus d'infos

Stade nautique

Avenue des Acieries – 33600 Pessac

05 56 07 12 78 – stade.nautique@wanadoo.fr

www.stadenautique-de-pessac.fr

l'accompagnement d'Equalia.

Ainsi, pour offrir plus de confort et de convivialité à ses usagers, des travaux d'aménagement vont être effectués sur l'équipement : dans le hall d'accueil, sur le hall des bassins et à l'étage par l'aménagement d'un nouvel espace dédié à la forme et au bien-être. L'offre de service est aussi renouvelée. Les amplitudes d'ouverture

en bref

Dans le cadre de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer,

le CCAS de Pessac organise un FORUM des AIDANTS le 20 septembre à partir de 14h30, salle Jacques Ellul et salle Roger Cohé au 3^e étage, 7 rue des Poilus. Au programme : une table ronde sur le thème « Aides et dispositifs en faveur des aidants », des stands animés par les EHPAD et les services d'aide et d'accompagnement à domicile de Pessac.

► Plus d'infos

Espace Seniors

05 57 93 67 48

senior@mairie-pessac.fr

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017.

Les Pessacais qui ne seraient pas encore inscrits sur les listes électorales peuvent le faire jusqu'au 31 décembre 2016, soit directement en ligne sur www.pessac.fr rubrique Vos démarches, soit par correspondance ou encore en Mairie auprès du service Citoyenneté.

La Médiathèque des Malades du CHU de Bordeaux

recherche des bénévoles pour renforcer ses équipes : prêt de livres aux patients, gestion des collections et fonctions administratives.

► Plus d'infos

La Médiathèque des Malades

07 82 40 39 69

mediathèque@chubordeaux.fr

www.m-h-b.fr

Une Maison du sport pour vous accueillir

Installée dans le château de Bellegrave, la Maison du sport est désormais le point d'entrée du sport dans la Ville.

Inscrite dans le projet sportif territorial mis en place par la Ville en juillet 2015, la Maison du sport a été ouverte avec l'installation au sein même du château de Bellegrave des services administratifs de la direction des Sports, de l'Office municipal des sports (OMS) et du SPUC, club omnisports pessacais proposant de nombreuses disciplines sportives. Sa mission : proposer un centre de ressources pour tout ce qui concerne le sport à Pessac, être à la fois un lieu d'accueil, de discussion et de documentation où se tiennent également des commissions. « *Les 120 associations sportives installées sur la commune, qui rassemblent pas moins de 10 000 licenciés, nous sollicitent régulièrement pour des conseils et du soutien dans la mise en œuvre de leurs projets, parmi lesquels l'organisation d'événements sportifs. Ce concept de Maison du sport répond à un réel besoin* » explique Fabrice Saubusse, chef de service animation et vie sportive à la direction des sports. Le personnel des trois structures a pris possession des locaux à l'automne dernier et de nouveaux aménagements auront lieu prochainement. À commencer par l'installation d'un accueil en rez-de-chaussée. « *Il permettra notamment d'améliorer la qualité du service que nous rendons aux associations sportives. Nous allons par ailleurs publier très prochainement un Guide du sport afin d'expliquer aux usagers le fonctionnement de la Maison du sport* ». Ce guide permettra aussi de présenter les différents équipements



sportifs de la Ville. Autre étape importante : l'emménagement, en 2017, des services techniques au sous-sol de la future salle de combat du Grand complexe sportif Bellegrave, dont la construction doit débuter ce mois-ci. ■

► Plus d'infos

Maison du sport

Château de Bellegrave – avenue du Colonel Jacqui

05 57 93 66 80

Guide téléchargeable sur www.pessac.fr



La Fête des associations aura lieu le 10 septembre

Traditionnellement organisée le premier samedi de septembre, la Fête des associations aura lieu cette année le 10. « *Le premier samedi de septembre tombait trop tôt. Nous avons voulu répondre à la demande des associations pessacaises*

qui souhaitent disposer d'un peu plus de temps pour s'organiser suite aux vacances d'été » explique Irène Monlun, adjointe au Maire déléguée à la vie associative et aux jumelages. Une décision qui devrait également satisfaire les habitants qui pourront mettre à profit leur premier week-end de rentrée pour s'occuper des fournitures scolaires ! Ils auront ainsi l'esprit libre et tout le temps nécessaire pour déambuler de 10h à 19h parmi les stands des quelque 120 associations installées pour l'occasion à l'emplacement du marché Bourrec (avenue Pierre Wiehn). Football, théâtre, gym, chorale, peinture, photo, philatélie, vie des quartiers, scoutisme, bénévolat... Il y en aura pour tous les goûts ! Organisée par la Maison des associations, avec le soutien de la direction de la Vie associative et des événements, la Fête

des associations est pour les habitants une occasion unique de rencontrer en un même jour et un même lieu une très grande partie du tissu associatif pessacais. Un gain de temps précieux pour les parents qui doivent courir après les inscriptions de leurs enfants aux différentes activités culturelles et sportives qui contribuent à leur épanouissement. Cet événement favorise aussi les découvertes, animations et démonstrations à l'appui. Sur une grande scène installée du côté du parc Razon se succéderont différents spectacles : chant, musique, danse, qi gong... tandis que des démonstrations de sports auront lieu sur la plaine des sports du Parc Pompidou. Les enfants pourront se faire maquiller par l'association les Clowns Stéthoscopes. À noter que le service de restauration « Les Mets du Monde », qui régale chaque année les visiteurs, sera de nouveau présent. Un rendez-vous festif et convivial à ne pas manquer ! ■

► Plus d'infos

Maison des associations

05 56 46 26 01

Pour découvrir l'offre associative pessacaise : portailasso.pessac.fr

Écoles

Faisons le point sur la rentrée scolaire 2016

Travaux dans les écoles, modification de la carte scolaire, développement du Plan numérique et mise en place du menu végétarien sont quelques-unes des nouveautés de la rentrée scolaire 2016 à Pessac.



La période estivale s'achève, il est l'heure pour les petits Pessacais de reprendre le chemin des écoles, qui pour certaines auront subi cet été des travaux.

455 200 € consacrés aux travaux d'été

La pause estivale est la plus propice à la réalisation des grands chantiers, comme à l'école élémentaire Joliot-Curie qui fait l'objet depuis plusieurs années d'un relookage complet, intérieur et extérieur. Le programme de rénovation de cette école s'échelonne encore sur deux ans. Il y a ensuite la poursuite des travaux s'inscrivant dans le cadre de projets éducatifs de territoire, comme le Plan numérique (lire plus bas), qui engendre un

gros travail de câblage de toutes les écoles, afin que celles-ci puissent se connecter aux réseaux informatiques. Les deux dernières écoles ont été câblées pendant l'été : Bellegrave et Joliot-Curie. Les travaux d'entretien courants sont également très importants : remplacement des menuiseries (Alouette) ; rénovation de la cour (Georges Leygues) ; travaux d'étanchéité, de peinture, d'électricité, de rénovation des sols et des plafonds (Magonty) ; travaux de mise en conformité (Herriot et Montesquieu), etc. Sans oublier les travaux programmés en lien direct avec la modification de la carte scolaire. Cette dernière nécessite en effet de repenser l'aménagement de certaines écoles, voire d'en agrandir d'autres, comme celle du Colombier.

Ouvertures de classes

Pour cette rentrée, les trente écoles pessacaises voient affluer près de 5 200 enfants, un effectif en hausse de 3 % par rapport à 2015, hissé par les élémentaires. 3 200 enfants sont en effet attendus en élémentaire (+ 4,5 % par rapport à 2015) ; 1 990 en maternelle (contre 1 950 en 2015). Pour répondre à l'augmentation des effectifs, 3 ouvertures de classes sont d'ores et déjà programmées : une dans l'école maternelle La Farandole, une dans les écoles élémentaires Edouard Herriot et Saint-Exupéry.

En revanche, une classe a fermé à Toctoucau, où les effectifs sont en baisse. Grande nouveauté cette année, deux écoles des quartiers prioritaires de la Ville, Montesquieu et Georges Leygues, ouvrent chacune une classe de toute petite section réservée aux enfants de moins de 3 ans : 40 places au total, auxquelles s'ajoutent 5 places à l'école Saint-Exupéry, ces dernières étant cependant intégrées à une classe de petite section.

Rythmes scolaires

La rentrée 2016 est placée sous le signe de la continuité, avec une stabilisation du dispositif. « *Les adaptations mises en œuvre à la rentrée 2015 ont en effet permis de maintenir la qualité du projet tout en proposant une offre de services plus pertinente et mieux adaptée aux besoins des enfants* » explique Emmanuel Magès, adjoint au Maire délégué à l'éducation et à la jeunesse. En outre, un questionnaire lancé en décembre 2015 à destination des parents, des enseignants, des associations et des professionnels de la Ville a fait apparaître que les adaptations mises en œuvre étaient perçues positivement par près de 70 % des personnes interrogées.

Plan numérique

Inscrit dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) pour 2013-2016, le Plan numérique pour les écoles pessacaises a été initié en 2013, en partenariat avec l'Éducation nationale, afin de donner à tous les enfants du territoire les mêmes chances de réussite en mettant à leur disposition des outils numériques innovants et performants (1,5 million d'€ mobilisés sur 3 ans).

En élémentaire, chacune des 123 classes a été équipée d'un Vidéo Projecteur Interactif (VPI) et de 2 à 3 ordinateurs fixes. En maternelle, le déploiement, qui a commencé à la rentrée 2015, est quasiment finalisé : un vidéoprojecteur simple fixe, un ordinateur et un visualiseur sont en cours d'installation dans toutes les classes de grande section.

Parmi les autres objectifs de ce Plan figure le renforcement de l'implication des parents, notamment à travers l'Espace Numérique de Travail (ENT), une interface collaborative visant à faciliter les échanges sur la vie de l'établissement.

Enfin, dans le cadre du volet expérimental du Plan numérique, des ateliers ludiques d'initiation au code informatique à l'aide de petits robots ont été mis en place dans le cadre des ateliers éducatifs, et des coding goûters visant à développer les interactions intergénérationnelles autour de la robotique ont été organisés à la Médiathèque.

Un menu végétarien à la cantine

Cette année, la Ville élargit son offre de restauration en invitant les familles à choisir entre trois propositions : un menu classique servi à l'année, un menu végétarien également servi à l'année, et un menu végétarien servi occasionnellement lorsqu'un plat à base de porc est prévu au menu classique.

Quel que soit le choix effectué par les familles, un repas végétarien ou « Repas pour la Terre » sera servi deux fois par mois à l'ensemble des enfants.

En effet, celle-ci propose chaque jour des produits issus de l'agriculture biologique, établit des menus selon le cycle des saisons, travaille à des



approvisionnements de proximité (circuits courts) et propose des préparations traditionnelles à base de produits

frais. « *Cet élargissement de l'offre de restauration nous permet de répondre à un double objectif : environnemental d'une part avec la lutte contre le gaspillage des plats carnés et la réduction de l'empreinte carbone à travers une diminution des émissions de gaz à effet de serre ; de santé publique d'autre part avec la réduction de la surconsommation d'aliments carnés* » explique le Maire dans un courrier adressé aux familles en mai dernier.

Précision importante pour les familles : le menu végétarien, bien que plus cher à la fabrication du fait de la création d'une nouvelle chaîne de production, est proposé au même tarif que le menu classique.

Modification de la carte scolaire

Afin de réduire à court, moyen et long terme le taux d'occupation des écoles pessacaises et de mieux y répartir les enfants, la Ville s'est engagée dans une démarche d'anticipation de la carte scolaire pour appréhender de manière précise les évolutions d'effectifs à venir. « Il s'agit d'une démarche complexe, qui mettra plusieurs rentrées à produire pleinement ses effets, même si certains seront visibles dès cette année » précise Emmanuel Magès. Si les objectifs de cette modification de la carte scolaire sont bien de l'adapter à l'évolution de la population, de proposer une sectorisation équilibrée et cohérente du point de vue des capacités d'accueil des écoles, ils sont aussi de favoriser une plus grande mixité sociale. Pour Emmanuel Magès, « le mélange des cultures et des niveaux sociaux est indispensable à l'épanouissement de nos enfants ».

Pour atteindre ces différents objectifs, la Ville dispose de plusieurs moyens : la modification des secteurs scolaires, les actions sur le patrimoine scolaire via réaménagements et agrandissements dans le cadre d'une programmation pluriannuelle des investissements (PPI écoles) et la limitation des dérogations scolaires.

La nouvelle sectorisation s'articule autour de 13 secteurs scolaires et induit l'agrandissement de certains secteurs : Cap de Bos pour déléster Magonty, Joliot-Curie / Le Colombier pour déléster Pierre Castaing / Alouette, Dorgelès pour déléster Joliot-Curie / Le Colombier.

► Plus d'infos

Service Éducation

05 57 93 64 90 – educ@mairie-pessac.fr

D'autres secteurs fusionnent : Monteil / Georges Leygues pour favoriser la mixité sociale et alléger le secteur Briand, Herriot / Montesquieu / Mauriac et Saint-Exupéry / Le Pontet pour favoriser la mixité sociale et une meilleure répartition des enfants.

Afin de ne pas perturber la scolarité des enfants déjà engagés dans un cycle scolaire, cette nouvelle sectorisation ne concerne que les enfants entrant en première année de maternelle (ou en grande section pour E. Herriot), en CP (sauf pour les groupes scolaires et les rassemblements de fratrie), ainsi que les nouveaux arrivants sur le territoire pessacais ou sur le secteur scolaire concerné pour la rentrée 2016. ■



coût des travaux dans les écoles

Joliot-Curie

125 000 €

Alouette

32 000 €

Georges Leygues

100 000 €

Magonty

80 000 €

Édouard Herriot

52 000 €

Montesquieu

45 000 €

Plan numérique

21 200 €

Rappel sur la Déclaration d'utilisation de service et responsabilisation des familles (DUS)

Une fois les enfants inscrits aux services périscolaires, les parents doivent indiquer via la Déclaration d'utilisation de service (DUS) les jours où leurs enfants sont présents. En cas de changement (présence ou absence d'un enfant), il est possible de modifier la DUS en ligne jusqu'au dimanche soir précédant la semaine d'utilisation du service. Si la DUS du centre de loisirs du mercredi entraînant une commande de repas n'a pas été annulée avant 9h le jour considéré, la demi-journée avec repas sera facturée aux familles (sauf cas de force majeure). Cette mesure permet d'éviter le gaspillage alimentaire, d'optimiser le fonctionnement du service et de maîtriser les coûts. Cette règle s'applique également pour la restauration scolaire les autres jours de la semaine. Par ailleurs, en cas de retards répétés ou de non-respect de la DUS, les familles pourront se voir appliquer, après avertissement, une pénalité de 10 € en application du règlement intérieur des services. ■

De la maternelle au cours préparatoire

Le passage de l'école maternelle au cours préparatoire est un événement marquant pour l'enfant dans son parcours scolaire. En lien avec l'Éducation nationale, les 14 écoles élémentaires et les trois groupes scolaires de la Ville de Pessac organisent une action passerelle pour les élèves de grande section afin de mieux préparer leur entrée au CP. Retour sur celle organisée le 9 juin à l'école Jules Ferry.

Dring !!! 11h30. C'est l'heure de la pause méridienne pour les 52 élèves de grande section (GS) de l'école maternelle Jules Ferry. Parmi eux Alban, Ilana, Tom et Benjamin s'apprentent à partir déjeuner chez les « grands ».

Tous au self pour le repas

« *C'est nous maintenant les petits !* » peut-on entendre dans la file d'attente de la cantine. Pourtant, finis le service à table, les bavoires et les tartines beurrées d'Olga, responsable de site scolaire, en charge de la restauration en maternelle. Désormais, les futurs CP se servent tout seuls, comme des grands. Le menu du jour est le même dans les deux espaces, mais les quantités sont plus importantes pour les élèves d'élémentaire. Selon Olga, « *cette journée est essentielle pour que les enfants prennent leurs marques et ne soient pas paniqués en septembre. Le passage à l'école élémentaire est un moment très important pour eux, nous devons les accompagner au mieux* ». Ilana fait partie des premiers GS à entrer dans le self. Avec minutie, elle choisit son pain, son gâteau et demande à un agent de l'équipe municipale si elle peut prendre du fromage en plus. « *C'est super de pouvoir choisir ! Et il y a plus de tables que dans la cantine de la maternelle* » raconte-t-elle en coupant son rôti de bœuf toute seule. Tom, lui, a plus de mal à porter son plateau et de difficultés à tenir son couteau... « *C'est lourd ! D'habitude, on s'assoit et après on ne fait plus rien* » dit-il en croquant un radis. Quant à Alban, il attire comme un aimant les « grandes » de CE1



qui sont déjà en train de lui demander si elles peuvent déjeuner à côté de lui. « *Cette journée sert aussi à ça : faire en sorte que les grands échangent avec les petits pour faciliter leur intégration* » précise Olga. Ce n'est pas Alban qui dira le contraire !

Des activités ludiques

Après le déjeuner, les enfants découvrent les activités proposées en extérieur. Au programme : un concours de dessin à la craie au sol pour les créatifs, quelques jeux de ballons pour les sportifs et la visite des nouveaux lieux pour les curieux. Les grandes sections se mélangent aux autres élèves. Séverine, responsable de l'accueil périscolaire, l'affirme : « *cette journée est une transition efficace. Elle permet aux enfants d'aborder plus sereinement la rupture que constitue le passage en CP. Certains retrouvent leur fratrie, d'autres découvrent la*

“ C'est nous maintenant les petits ! ”

ludothèque, la salle d'arts plastiques ou la bibliothèque. C'est un moment idéal pour les préparer à leur nouvel environnement ». Penché sur l'asphalte, craie à la main et langue au coin des lèvres, le petit Benjamin dessine des dinosaures. Quand certains reproduisent des avions ou des bateaux, lui préfère s'attaquer aux velociraptors et autres ptérodactyles. À 5 ans, il les connaît déjà tous. « *Plus tard, je serai paléontologue. Ici, c'est bien, on a plus de place qu'à la maternelle pour dessiner. Je peux faire de plus gros dinosaures* » raconte-t-il devant les yeux ébahis des élèves de CP et de CE1. ■



Collèges et lycées

Tour d'horizon des services municipaux proposés aux jeunes

Pessac compte sur sa commune sept établissements publics d'enseignement secondaire - quatre collèges (Noès, François Mitterrand, Alouette et Gérard Philipe), un lycée d'enseignement général (Pape Clément), un établissement d'enseignement adapté (Le Corbusier) et un lycée professionnel (Philadelphie de Gerde) - ainsi que deux établissements privés (collège et lycée Jeanne d'Arc).

Contrairement aux écoles maternelles et élémentaires, les collèges et lycées ne relèvent pas de la compétence de la Ville. Ils sont gérés par le Conseil départemental et le Conseil régional. « *La Ville n'a donc aucune obligation vis-à-vis d'eux. Cependant, notre volonté est de proposer un panel de services aux jeunes Pessacais qui y sont scolarisés, afin de créer le contact avec eux. Il est forcément plus facile pour nous de les trouver là-bas, mais les établissements sont libres d'accepter ou non nos services* » explique Boris Garineau, directeur de la Jeunesse et vie étudiante.

Animations, information et prévention

Parmi les services proposés figurent les animations coordonnées par les structures d'animation de la Ville, Pessac Animation et PAMA (dispositif d'accompagnement des pratiques musicales), mais aussi les actions d'information, de prévention et d'accès aux droits menées par le Bureau d'information jeunesse (BIJ) et par les services en charge de la Politique de la Ville.

Pessac Animation intervient le vendredi au collège Noès, le mardi et le jeudi au collège Alouette sur le temps de foyer du midi, avec des jeux collectifs ou des projets plus approfondis comme la création d'une

web-radio ou la réalisation d'un graffiti. Il n'est ainsi pas rare de retrouver ces jeunes à l'atelier percussion du collège Noès puis à ceux organisés à l'Écho Studio ou dans les maisons de quartier.

Côté information, depuis un an, le BIJ tient des stands dans les collèges et lycées avant les vacances scolaires, afin de présenter aux jeunes les différentes activités auxquelles ils peuvent participer pendant cette période. Quant aux actions de prévention, elles tournent surtout autour de la sexualité, des infections sexuellement transmissibles (IST) et des conduites addictives. « *Pour cela, on a souvent recours à des formules de type théâtre-forum où des comédiens viennent jouer une problématique d'addiction pour ensuite échanger avec les jeunes* ».

À noter que la Ville vient d'éditer un Guide Santé Jeunes qui répertorie contacts et adresses ressources sur l'ensemble de la problématique santé. Enfin, le BIJ intervient aussi autour de la thématique de l'orientation et de l'emploi. Au lycée professionnel Philadelphie de Gerde et à l'Établissement régional d'enseignement adapté Le Corbusier (EREA-LEA), une action a été développée pour informer sur les métiers et faire connaître les acteurs de l'emploi (Cap Emploi, Mission Locale, PLIE, etc.). « *Peu de jeunes le savent, mais*

nous proposons aussi des simulations d'entretien réalisées par l'association ACT ». Un entraînement utile pour trouver un stage, passer un entretien pour entrer en DUT ou décrocher un job d'été !

Place à l'improvisation !

Nouveauté cette année, la Ville a proposé au collège François Mitterrand la mise en place d'un atelier d'improvisation junior dans le but de participer au Trophée d'impro culture & diversité parrainé par l'humoriste Jamel Debbouze et par le ministère de la Culture et de la Communication. Ce trophée vise à permettre à des collégiens de découvrir l'univers du théâtre en pratiquant l'improvisation théâtrale en ateliers et lors de matchs. C'est aussi le moyen pour eux d'apprendre à s'exprimer et de gagner en autonomie. Quatre collèges girondins sont en lice. « *Peut-être aurons-nous la chance de gagner un match inter-collèges et de voir de jeunes Pessacais sélectionnés pour la finale interrégionale à Paris* » s'enthousiasme Boris Garineau. ■

► Plus d'infos :

Bureau d'Information Jeunesse
2, bis avenue Dulout
05 57 93 67 80
bij@mairie-pessac.fr